

## DES ACCROCHES PUBLICITAIRES PAS TRÈS NETTES

Votre messagerie est certainement encombrée de messages publicitaires et la quantité reçue fait que, chaque jour, vous en transférer une bonne quantité dans la corbeille.

Les professionnels du marketing ne manquent pas d'imagination pour vous inciter à ouvrir leurs messages.

L'une de leurs techniques d'accroche consiste à libeller l'objet du message pour faire miroiter un avantage exceptionnel. Pour cette rentrée 2022, le top est de faire allusion à l'actualité gouvernementale en faisant allusion au versement prochain d'une prime.

Parmi les exemples répertoriés par le **Réseau anti-arnaques** :

« Aide scolaire 2022 » (407 €)

« Prime inflation 2022 » (1 500 €)

« Prime d'activité de 220 € »

« Chèque logement 500 € »

Le consommateur pourrait penser qu'il s'agit de messages gouvernementaux : il n'en est rien. Si vous ouvrez ces messages, vous découvrirez qu'il, s'agit en fait d'une proposition pour vous inscrire à un tirage au sort et d'alimenter une base de données privée qui sera commercialisée sur le marché.

En réalité, votre seul gain sera de voir se multiplier les sollicitations commerciales par mél et par téléphone.

**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le **Réseau anti-arnaques**, association partenaire de l'**UFC-Que Choisir**, BP 40179, 79205 **PARTHENAY cedex** ([contact@arnaques-infos.org](mailto:contact@arnaques-infos.org)). Elle alimente la page **Facebook** du **RAA**.

Site : [www.arnaques-infos.org](http://www.arnaques-infos.org)

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** ([president@arnaques-infos.org](mailto:president@arnaques-infos.org))